

FINALITÉ 4. Coordination des activités du Groupe Crédit Agricole



Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Données obtenues auprès de tiers (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Informations complémentaires
4.1 Animation des lignes métiers du Groupe Crédit Agricole (annuaire, organisation d'évènements, partage d'expérience, lettre d'information, etc)	La base juridique du traitement est l'intérêt légitime. Son intérêt est de s'assurer de la cohésion des lignes métiers du Groupe	Les données sont conservées au maximum jusqu'au départ du collaborateur du Groupe CA Lorsque le collaborateur est inscrit à une lettre d'information ces données ne sont plus utilisées à cette fin lorsqu'il se désinscrit	Partenaires et prestataires hors Groupe Crédit Agricole		Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)
4.2 Piloter les activités du Groupe CA (Analyser la performance commerciale du Groupe, son exposition au risque, son organisation, etc)	La base juridique du traitement est l'intérêt légitime. Son intérêt est de disposer d'une connaissance marché, client et positionnement du Groupe CA ainsi que de connaître et d'optimiser son organisation	Cinq (5) ans	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole Ces données relèvent des catégories suivantes : • Identification, état civil, etc... • Informations d'ordre économique et financier • Vie personnelle Vie professionnelle		Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)